## POUR LES ASSEMBLÉES LOCALES CONCERNÉES

- 1. **Assemblées spéciales 2024 :** Comme cela a été annoncé, des dispositions sont actuellement prises pour tenir deux assemblées spéciales sur le territoire de notre filiale, à Lyon et à Baie-Mahault (Guadeloupe).
- 2. Nous souhaitons vous informer que votre assemblée locale profitera du programme de l'assemblée régionale dans un autre lieu. Des informations concernant les dates et le lieu de votre assemblée régionale vous seront communiquées au début du mois d'octobre. En raison de la capacité d'accueil limitée, nous comptons sur votre collaboration pour ne pas vous rendre à l'assemblée spéciale de Lyon ou à celle de Baie-Mahault.
- 3. Toutefois, les proclamateurs ayant des compétences spécifiques auront la possibilité de participer à l'accueil des délégués. Certaines tâches peuvent aussi être effectuées à distance. Vous recevrez prochainement plus d'informations sur la manière de se porter volontaire.
- 4. Nous sommes persuadés que Jéhovah continuera de bénir les préparatifs des assemblées régionales et spéciales prévues en 2024.